

■ **Recalac SA**, à Bussy, société anonyme, achat et vente en gros de vernis et couleurs, etc. (FOSC du 08.06.1998, no 107, p. 3869). Daniel Tasse n'est plus vice-président, sa signature est radiée. Christophe Reyx, de nationalité française, à Courlans (Jura-France), est nommé vice-président avec signature collective à deux avec le président.

Journal no 195 du 21.10.2002
(00709326)

District de la Glâne (FR)